

Analyse des freins structurels à l'autonomisation des femmes rizicultrices dans la sous-préfecture de Vavoua

One Enoc GUEDE

Maître-Assistant

Université Alassane Ouattara,

Bouaké - Côte d'Ivoire,

Email : delegueenoc@hotmail.fr ;

KOMENAN Komenan Gabin

Assistant,

Université Alassane Ouattara,

Bouaké - Côte d'Ivoire,

komenankomenan7@gmail.com ;

ASSI-KAUDJHIS Joseph

Professeur Titulaire,

Université Alassane Ouattara,

Bouaké - Côte d'Ivoire,

jkaudjhis@yahoo.fr

&

LOUBAO Michel

Université Alassane Ouattara,

Bouaké - Côte d'Ivoire,

Email : jeanmichelloubao05gmail.com

Date de soumission : 15-02-2026

Date de publication : 31-03-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.53>

Résumé

L'indépendance financière des femmes rurales en Côte d'Ivoire passe avant tout par la fin des barrières qui les empêchent de posséder leurs propres moyens de production. À Vavoua, bien que la riziculture repose sur une main-d'œuvre féminine dominante, les productrices font face à des barrières structurelles et socioculturelles persistantes. Cette étude analyse les contraintes de l'autonomisation de la femme rizicultrice malgré son rôle crucial dans la sécurité alimentaire. L'approche méthodologique mixte combine recherche documentaire et enquêtes de terrain auprès de 565 rizicultrices et 21 acteurs clés dans sept localités. Les données ont été traitées via SPSS, Excel et ArcGIS 10.8. Les résultats révèlent une insécurité foncière chronique : 53 % des femmes dépendent de dons ou prêts de leurs conjoints, limitant tout investissement durable. Ce manque de sécurisation, ajouté à un faible accès aux semences améliorées (16,4 %), freine la modernisation. Par conséquent, 89 % des exploitantes utilisent encore des outils archaïques. Enfin, l'enclavement routier et l'absence d'unités de transformation réduisent la valeur ajoutée de la production. Ces mécanismes enferment les rizicultrices dans un cycle de subsistance, créant un paradoxe de « productrices sans autonomie ».

Mots-clés : Vavoua, Riziculture féminine, Autonomisation, Contraintes structurelles, Sécurité foncière,

Analysis of structural barriers to the empowerment of female rice farmers in Vavoua sub-prefecture

Abstract

The financial independence of rural women in Côte d'Ivoire depends above all on removing the barriers that prevent them from owning their own means of production. In Vavoua, although rice farming relies heavily on female labour, women producers face persistent structural and socio-cultural barriers. This study analyses the constraints on the empowerment of women rice farmers despite their crucial role in food security. The mixed methodological approach combines documentary research and field surveys of 565 women rice farmers and 21 key stakeholders in seven localities. The data were processed using SPSS, Excel and ArcGIS 10.8. The results reveal chronic land insecurity: 53% of women depend on gifts or loans from their spouses, limiting any sustainable investment. This lack of security, combined with poor access to improved seeds (16.4%), hinders modernisation. As a result, 89% of women farmers still use archaic tools. Finally, road isolation and the lack of processing units (driers) reduce the added value of production. These mechanisms trap women rice farmers in a cycle of subsistence, creating a paradox of 'producers without autonomy'.

Keywords: Vavoua, Women rice farmers, Empowerment, Structural constraints, Land tenure security,

Introduction

L'agriculture constitue le socle du développement économique de la Côte d'Ivoire depuis son accession à l'indépendance, jouant un rôle déterminant dans la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté rurale. Dans cette dynamique, la filière rizicole est devenue une priorité nationale stratégique, visant l'autosuffisance pour répondre à une demande de consommation sans cesse croissante (MINAGRI, 2022 : 8). Ce secteur repose en grande partie sur l'implication massive des femmes, qui assurent près de 75 % de la production alimentaire de base et jouent un rôle pivot dans les maillons de la transformation et de la commercialisation (UN Women, 2024 : 3). De ce fait, l'activité agricole féminine représente la principale source de revenus pour la majorité des ménages ruraux, contribuant significativement à la stabilité socio-économique des régions de l'intérieur (A. Sangaré et al, 2009 : 12).

Cependant, cette importance capitale de la femme dans la riziculture contraste avec la persistance de barrières structurelles et socioculturelles qui freinent leur plein épanouissement économique. Cette problématique de la marginalisation des femmes rizicultrices touche de nombreuses zones de production en Côte d'Ivoire. La sous-préfecture de Vavoua, située dans la région du Haut-Sassandra, est confrontée à des défis majeurs liés à l'accès aux facteurs de production et à la précarité des conditions de travail des femmes depuis plusieurs décennies. Cela entraîne une stagnation de la productivité et maintient les productrices dans un cycle de pauvreté malgré leur activisme (M. C. Kouakou et A. Traoré, 2024 : 15).

Cette étude pose donc le problème de la persistance des défis structurels et des barrières socioculturelles qui entravent l'autonomisation réelle des rizicultrices dans la sous-préfecture de Vavoua. Dès lors, comment ces contraintes de production freinent-elles l'autonomisation socio-économique des femmes dans la riziculture à Vavoua ? Cette étude analyse les contraintes de l'autonomisation de la femme rizicultrice malgré son rôle crucial dans la sécurité alimentaire. De façon spécifique, elle caractérise d'abord l'accès des femmes aux ressources productives (foncier et intrants) dans la sous-préfecture de Vavoua. Ensuite, l'étude identifie les limites liées à la formation, à l'encadrement technique et à l'utilisation d'outils archaïques. Enfin, elle analyse les difficultés d'accès aux infrastructures rurales.

1. Méthodologie

La stratégie de recherche employée pour ce travail s'inscrit dans une approche pluridimensionnelle, combinant des protocoles quantitatifs et qualitatifs. Ce dispositif repose sur le croisement de sources primaires, recueillies lors d'immersions sur le terrain, et de sources secondaires issues d'une revue de littérature approfondie et d'observations spatiales. Cette pluralité analytique vise à saisir, dans toute leur complexité, les liens de causalité entre les modes d'appropriation du sol, la fragilisation du statut des femmes et les mécanismes d'adaptation déployés au sein du bassin rizicole du Haut-Sassandra.

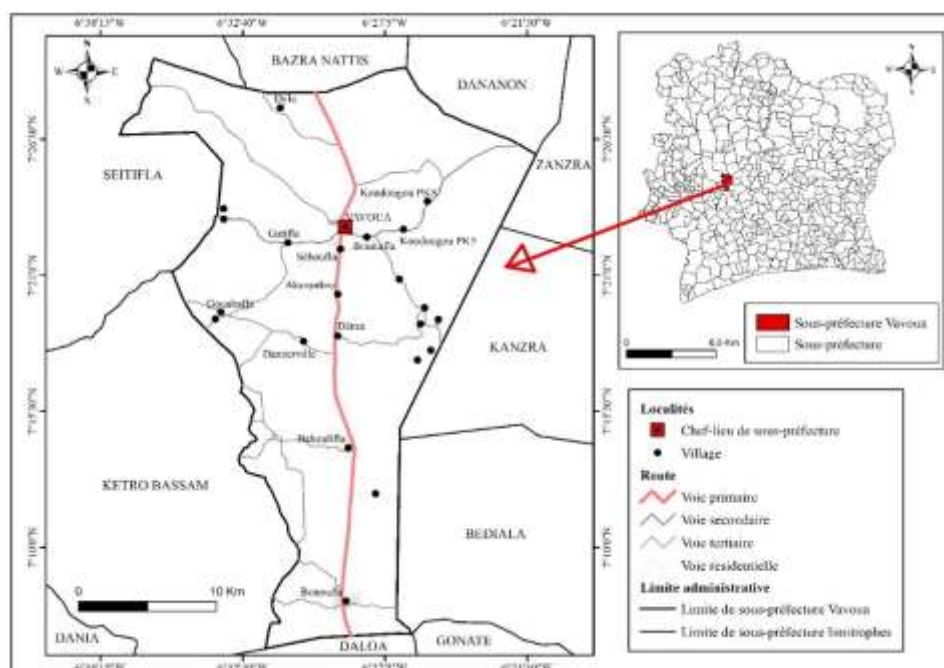
1.1. Présentation de la zone d'étude

L'investigation se déploie dans la sous-préfecture de Vavoua, située dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. La sous-préfecture de Vavoua est située aux coordonnées 7°28'0" N et 6°43'0" W en DMS (degrés, minutes, secondes). Cette circonscription est une zone essentiellement rurale où la riziculture occupe une place primordiale dans l'économie locale et la vie quotidienne des ménages. Cette localité se distingue par une forte mobilisation des femmes dans la filière rizicole, tant au niveau de la production que de la commercialisation, tout en restant caractérisée par une précarité persistante parmi ces actrices.

En outre, cette sous-préfecture est située dans la région du Haut-Sassandra est considérée comme l'un des principaux bassins rizières de la Côte d'Ivoire, bénéficiant de plusieurs programmes nationaux et d'initiatives d'ONG visant à améliorer la productivité rizicole et l'autonomisation des femmes (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 2023 : 10). Ainsi, Vavoua offre ainsi un terrain d'enquête particulièrement pertinent pour observer et analyser, de manière concrète, l'articulation entre politiques publiques, actions locales, contraintes structurelles et expériences individuelles des femmes. Enfin, l'absence de réelles études spécifiques portant sur Vavoua concernant l'intégration des femmes à la riziculture et la lutte

contre la pauvreté constitue une opportunité scientifique pour combler un vide dans la littérature et offrir des perspectives opérationnelles aux décideurs locaux et nationaux.

Carte 1 : Localisation de la sous-préfecture de Vavoua



Source : INS, 2021

Réalisation : M. LOUBAO, 2025

1.2. Collecte et le traitement de données

La recherche s'appuie sur une approche mixte (quantitative et qualitative) afin d'analyser l'impact de la riziculture sur la réduction de la pauvreté féminine à Vavoua. Cette double approche permet de croiser des tendances statistiques globales avec le vécu spécifique des actrices de terrain. La recherche documentaire a mobilisé des thèses, articles scientifiques et rapports d'organisations internationales (ONU-Femmes, AFD, BAD) pour asseoir la revue de littérature. Les données statistiques ont été collectées auprès de l'Institut National de la Statistique (INS), de la Direction Régionale du Ministère de la Femme, et des registres des associations rizicoles. Les données cartographiques viennent des bases de données de l'INS pour élaborer les cartes de la sous-préfecture de Vavoua, permettant de spatialiser les zones de production et les flux commerciaux.

La collecte de terrain s'est déroulée entre 2024 et 2025 à travers, l'Observation directe non participative, l'enquête par entretien et une enquête par questionnaire. L'enquête par entretien a permis d'interroger 21 représentantes et acteurs clés (Mairie, Ministère, ONG, leaders d'associations) pour recueillir leurs perceptions et analyses des politiques d'autonomisation. Les informations recueillies auprès de la mairie et de la Direction régionale du Ministère de la Femme portent sur les politiques d'encadrement et d'autonomisation. Parallèlement, les

échanges avec les associations de rizicultrices ont mis en lumière les réalités du terrain, tandis que les ONG et coopératives ont permis de documenter les programmes d'appui socio-économique à Vavoua. Pour l'enquête par questionnaire, cela s'est fait par l'administration d'un formulaire structuré auprès des rizicultrices pour mesurer leur degré d'implication, l'évolution de leurs revenus et leurs conditions de vie. Le choix des sites repose sur un choix raisonné, ciblant les localités où l'activité rizicole féminine est la plus dynamique. En raison de l'absence de base de données exhaustive et pour garantir une représentativité maximale, un recensement exhaustif a été privilégié. Toutes les femmes actives identifiées dans les localités retenues ont été sollicitées. L'étude a porté sur un total de 565 femmes enquêtées réparties dans 7 localités clés. Le tableau 1 présente les localités dans lesquels les enquêtes ont été réalisées

Tableau 1 : Effectif de chefs exploitants agricoles enquêtés par localité

Localité	Localisation	Nombre de femme recensé
Vavoua	Centre	104
Bonoufla	Centre	75
Dyla	Nord	66
Koudougou	Est	91
Akanzakro	Centre	78
Gouabafla	Ouest	69
Bouhitafla	Centre	85
Total		565

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Au total, ce sont 565 femmes rizicultrices réparties dans sept localités qui ont fait l'objet de cette enquête quantitative, complétée par des entretiens qualitatifs auprès de 21 représentantes et acteurs clés.

Le traitement des données collectées a consisté en une systématisation des informations brutes afin de générer des analyses cartographiques, statistiques et qualitatives rigoureuses. La dimension spatiale de l'étude a été traitée via le logiciel ArcGIS 10.8, permettant de cartographier avec précision l'implantation des sites de production et les dynamiques géographiques de la riziculture féminine à Vavoua. Parallèlement, le volet quantitatif a bénéficié de la puissance de calcul des logiciels SPSS et Microsoft et Excel, utilisés pour la saisie, l'apurement des données et la production de tableaux croisés ainsi que de graphiques analytiques traduisant les tendances de production et de commercialisation. Enfin, l'analyse qualitative s'est appuyée sur une synthèse thématique des entretiens et une approche comparative entre les localités, rédigées sous Microsoft Word, afin de mettre en relief les spécificités socio-économiques et les stratégies de résilience propres aux rizicultrices de la région.

2. Résultats

L'analyse des données recueillies à Vavoua révèle que l'autonomisation des rizicultrices est entravée par une forte asymétrie dans la distribution des ressources et des barrières structurelles persistantes. Bien qu'essentielle à la subsistance des ménages, l'activité féminine se heurte à des contraintes majeures qui limitent sa productivité. Cette section diagnostique les trois piliers de cette précarité.

2.1. Accès limité aux ressources productives

L'autonomisation économique des femmes rizicultrices ne peut se concevoir sans un accès sécurisé et permanent aux facteurs de production de base. Cependant, les données recueillies dans la sous-préfecture de Vavoua révèlent que les productrices évoluent dans un environnement marqué par une forte asymétrie dans la distribution des ressources. L'activité rizicole féminine, bien qu'essentielle pour la subsistance des ménages, est freinée par des barrières structurelles qui limitent la capacité d'action des femmes. Cette section analyse les contraintes majeures qui pèsent sur le processus de production, en mettant l'accent sur les obstacles liés à la propriété foncière et les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles modernes.

2.1.1. Difficultés d'accès au foncier et insécurité foncière

Dans la sous-préfecture de Vavoua, l'accès des femmes aux espaces agricoles s'effectue principalement selon cinq modalités : l'héritage familial, le don ou le prêt du conjoint, la location, le partage de récolte et l'accès communautaire. Toutefois, cet accès aux terres rizicoles demeure largement dominé par des mécanismes de dépendance. En effet, plus de 53 % des productrices obtiennent leurs parcelles par don ou prêt de leur mari, ce qui traduit une forte subordination au pouvoir foncier masculin. L'héritage familial, qui représente environ 24 % des cas, témoigne d'une progression encore timide des droits fonciers féminins transmis par filiation. La location constitue quant à elle près de 15 % des modes d'accès ; elle est essentiellement pratiquée par des femmes ne disposant d'aucune attache foncière locale. Enfin, les modes collectifs tels que le partage de récolte (4 %) ou l'accès communautaire (3 %) restent très marginaux. Ces disparités confirment une inégalité persistante dans l'accès au foncier. À l'échelle locale, cette situation est particulièrement préoccupante, comme l'illustre le tableau 2 présentant la répartition par village dans la sous-préfecture de Vavoua.

Tableau 2 : Modes d'accès des femmes au foncier dans la sous-préfecture de Vavoua

Localité	Héritage familial	Don ou prêt du mari	Location	Partage de récolte	Accès communautaire
Bouhitafla	12%	15%	5%	2%	1%
Bonoufla	10%	14%	6%	1%	1%
Dyla	9%	18%	6%	2%	1%
Koudougou	8%	20%	5%	1%	1%
Akanzakro	7%	22%	4%	1%	1%
Gouabafla	6%	25%	6%	1%	2%
Vavoua	14%	16%	7%	2%	1%

Source : nos enquêtes, 2025

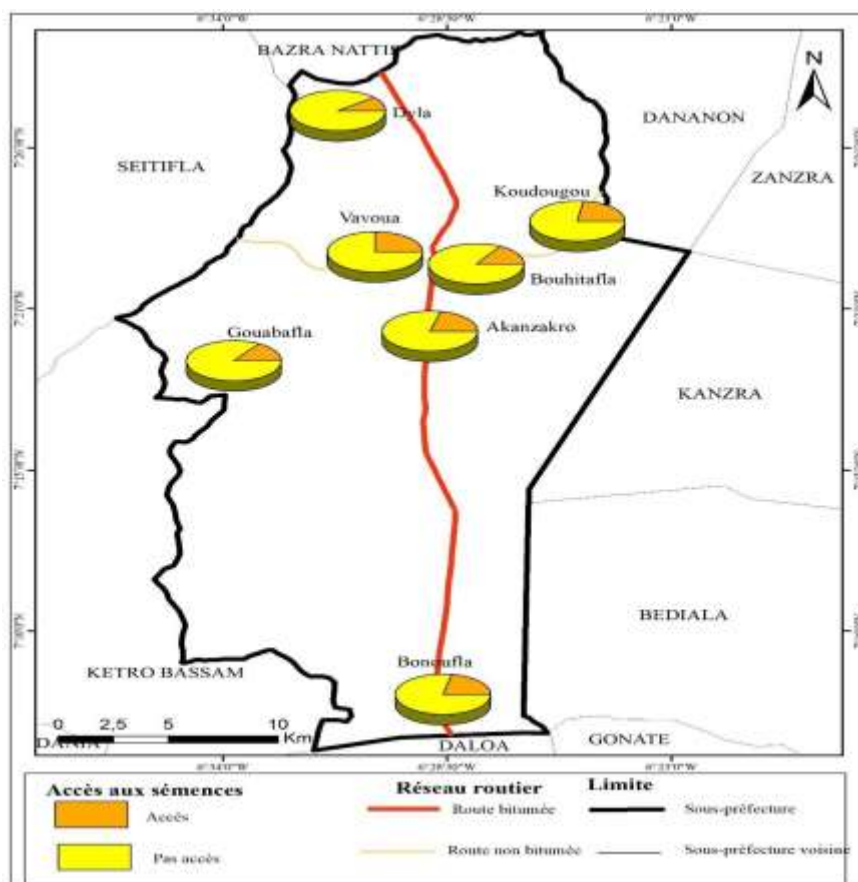
L'analyse spatiale des modes d'accès à la terre à l'échelle des localités révèle d'importantes disparités au sein de la sous-préfecture de Vavoua. À Gouabafla, près de 63 % des femmes accèdent au foncier par don ou prêt de leur mari, confirmant une forte dépendance foncière, contre seulement 15 % par héritage. Une tendance similaire est observée à Akanzakro, où plus de 62 % des productrices bénéficient également du don ou prêt conjugal, ainsi qu'à Koudougou (57 %). Ces données soulignent un accès fortement genré, essentiellement structuré par la relation matrimoniale. À Dyla et Bonoufla, ces taux s'élèvent respectivement à 50 % et 44 %, suggérant une légère diversification des modalités d'acquisition. En revanche, la localité de Bouhitafla se distingue par la part la plus élevée d'accès par héritage (34 %), ce qui traduit une meilleure reconnaissance des droits fonciers féminins dans ce village. La location de parcelles représente entre 14 % et 17 % des modes d'accès à Bouhitafla, Bonoufla et Gouabafla, tandis que les formes alternatives, telles que le partage de récolte ou l'accès communautaire, ne constituent que 6 % des cas. Ces écarts démontrent que, selon les villages, les rizicultrices ne bénéficient pas des mêmes conditions d'autonomie foncière. Ces inégalités ont des implications directes sur leur sécurité productive et leur capacité à s'investir durablement dans la filière rizicole.

2.1.2. Accès restreint aux intrants agricoles

Les femmes rizicultrices font face à d'importantes difficultés d'accès aux ressources productives, spécifiquement en ce qui concerne les semences et les engrais. L'accès aux semences de qualité constitue pourtant un levier essentiel de la productivité rizicole. Dans la sous-préfecture de Vavoua, de fortes disparités sont observées entre les localités, la grande majorité des femmes étant confrontée à un approvisionnement limité. En effet, seulement 16,4 % des rizicultrices de la sous-préfecture disposent d'un accès aux semences améliorées, contre 83,6 % qui en sont privées. Cette profonde inégalité d'accès représente un obstacle majeur à l'amélioration des rendements et à l'autonomisation des femmes rurales, freinant ainsi leur

contribution effective à la sécurité alimentaire locale. À l'échelle des villages, la situation demeure critique et présente des disparités spatiales significatives, comme l'illustre la carte 2.

Carte 2 : Répartition des femmes selon l'accès aux semences dans la sous-préfecture de Vavoua



Source : INS, 2021/ nos enquêtes, 2025

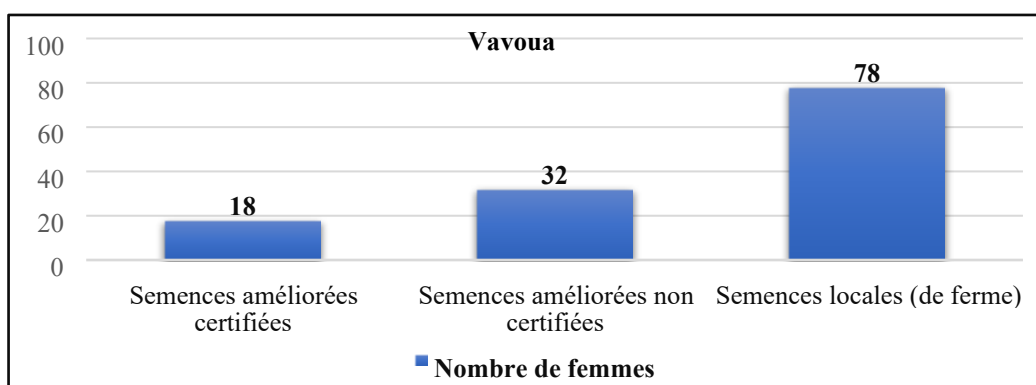
Réalisation : M. LOUBAO, 2025

L'analyse des données relatives à l'accès aux semences met en évidence une disparité marquée entre les villages de la sous-préfecture de Vavoua. Globalement, seulement 16,4 % des femmes enquêtées bénéficient d'un accès aux semences, contre 83,6 % qui en sont privées, illustrant ainsi un déséquilibre structurel dans la distribution des intrants agricoles. Cette tendance générale masque cependant des différences notables à l'échelle locale. À Dyla, le taux d'accès est particulièrement faible (9,1 %), traduisant une marginalisation importante des femmes par rapport aux ressources productives. Des situations similaires sont observées à Gouabafla (13,6 %) et Bouhitafla (14,3 %), où les exploitantes rencontrent de grandes difficultés pour s'approvisionner en semences, pourtant indispensables à une riziculture performante. En revanche, des localités comme Koudougou (22,2 %), Bonoufla (21,1 %) et Akanzakro (20 %) affichent des niveaux d'accès relativement plus élevés, bien que toujours insuffisants. Ces disparités peuvent s'expliquer par l'existence de coopératives actives, une meilleure implication des autorités locales ou la présence de programmes de soutien ciblés. Elles révèlent surtout

l'inégalité d'accès selon la densité des réseaux d'appui, la proximité des marchés d'intrants et le degré d'organisation des femmes elles-mêmes. En définitive, ces écarts territoriaux traduisent une fragilité structurelle de la chaîne d'approvisionnement, qui pénalise davantage les zones les moins connectées.

Outre leur accès la qualité des semences la qualité des semences de riz disponibles sur le marché à Vavoua varie sensiblement selon leur origine, leur mode de production et leur canal de distribution. On distingue principalement trois grandes catégories. Ce sont : les semences améliorées certifiées, Les semences améliorées non certifiées, Les semences locales ou traditionnelles. La figure 1 montre la répartition des femmes selon la qualité de semences utilisées.

Figure 1 : Répartition des femmes selon la qualité de semences utilisées



Source : nos enquêtes, 2025

Dans la sous-préfecture de Vavoua, l'accès à des semences de qualité présente des disparités marquées, tant en termes de préférences techniques que de contraintes locales d'approvisionnement. En effet, 60,9 % des femmes utilisent des semences locales, issues principalement de la conservation de leurs propres récoltes. Cette tendance est particulièrement forte à Dyla, Koudougou et Gouabafla, où la prédominance des pratiques culturelles traditionnelles et l'absence de points de vente structurés expliquent ce choix. Ces semences, bien qu'adaptées aux sols locaux, offrent des rendements faibles et s'avèrent sensibles aux maladies. En revanche, 25 % des femmes se tournent vers des semences améliorées non certifiées, issues d'échanges entre productrices ou d'initiatives communautaires, notamment dans des localités comme Bonoufla et Bouhitafla. Ce type de semences constitue un intermédiaire en termes de coût et de rendement. Cette situation témoigne d'un début d'adoption des innovations agricoles, sans pour autant que les productrices bénéficient d'un encadrement technique adéquat. Enfin, seules 14,1 % des femmes ont accès aux semences certifiées à forte

valeur agronomique (haut rendement, tolérance aux aléas climatiques), généralement disponibles via des projets étatiques ou des ONG. Leur usage est concentré dans des zones comme Akanzakro, où des coopératives ou des structures d'appui facilitent la distribution.

Aussi, l'accès aux intrants de plus en plus alarmants avec différents types d'intrants utilisés mais leur accessibilité est problématique. Le tableau 3 présente le type d'engrais utilisé dans la sous-préfecture de Vavoua.

Tableau 3 : Type d'engrais utilisé dans la sous-préfecture de Vavoua

Type d'engrais	Taux d'usage (%)	Observations
Engrais minéraux (NPK, Urée)	18%	Utilisés surtout dans les zones bénéficiant de projets agricoles, mais leur coût élevé limite leur adoption.
Engrais organiques (compost, fumier)	12%	Moins utilisés en raison du manque de formation et de disponibilité.
Aucun usage d'engrais	70%	La majorité des femmes cultivent sans engrais, faute de moyens financiers et d'accès aux intrants.

Source : nos enquêtes, 2025

Dans la sous-préfecture de Vavoua, l'on observe une faible utilisation des intrants fertilisants au sein des exploitations rizicoles féminines. En effet, seuls 18 % des femmes emploient des engrais minéraux (notamment le NPK et l'urée), et ce, essentiellement dans les zones bénéficiant de l'appui de projets agricoles ou de coopératives, telles qu'Akanzakro ou Dyla. Par ailleurs, les engrais organiques, bien qu'ils constituent une alternative plus accessible et écologique, ne sont employés que par 12 % des productrices. Ce faible taux s'explique principalement par un manque de formation relative à leur production et à leur usage optimal. La photographie 1 illustre les types d'engrais couramment disponibles sur le marché local.

Photo 1 : Herbicide sur le marché local à dans la ville de Vavoua



Prise de vue : M. LOUBAO, 2025

Par ailleurs, il est préoccupant de constater que 70 % des femmes ne recourent à aucun type d'engrais, ce qui limite considérablement la productivité de leurs exploitations. Cette situation traduit une double contrainte : d'une part, une insuffisance d'accès aux intrants et, d'autre part, un déficit d'encadrement technique, particulièrement marqué dans les localités enclavées.

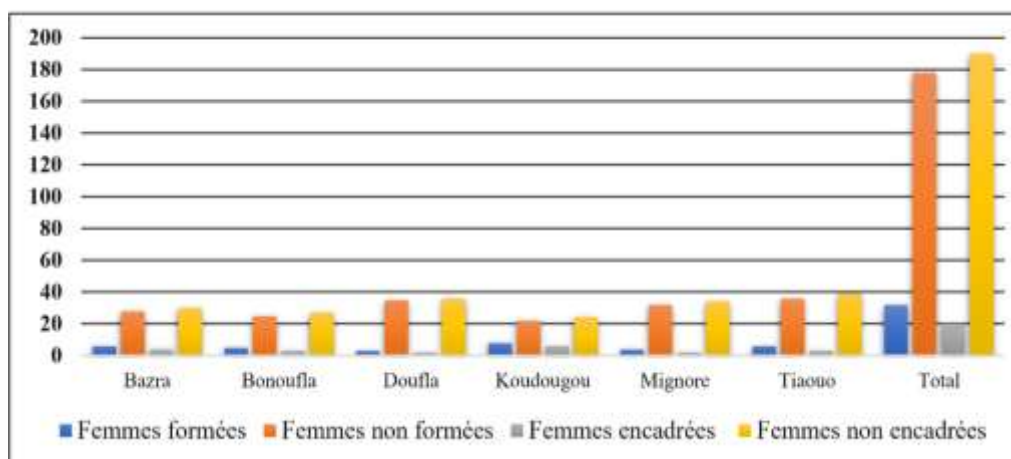
2.2. Limitations liées à la formation, l'encadrement technique et utilisation d'outils archaïque

L'autonomisation des femmes rizicultrices à Vavoua ne dépend pas seulement de l'accès aux ressources naturelles, mais aussi de la capacité à moderniser les systèmes de production. Cependant, les résultats de notre enquête révèlent un déficit important en capital humain et technologique. Cette section analyse comment l'absence d'un encadrement technique de proximité et la stagnation des méthodes de travail au stade manuel maintiennent les productrices dans un cycle de faible productivité. Nous examinerons d'une part les lacunes de la formation agricole et, d'autre part, la persistance de l'usage d'outils rudimentaires qui accentuent la pénibilité du travail.

2.2.1. Limitations liées à la formation et à l'encadrement technique

Dans la sous-préfecture de Vavoua, les sessions de vulgarisation organisées par les services étatiques (tels que l'ANADER) ou par les ONG demeurent rares, souvent mal planifiées ou inaccessibles aux femmes en raison de diverses contraintes socio structurelles. La figure 2 présente la répartition des femmes ayant bénéficié d'une formation et d'un encadrement technique dans la sous-préfecture de Vavoua.

Figure 2 : Répartition des femmes formées et encadrées dans la sous-préfecture de Vavoua

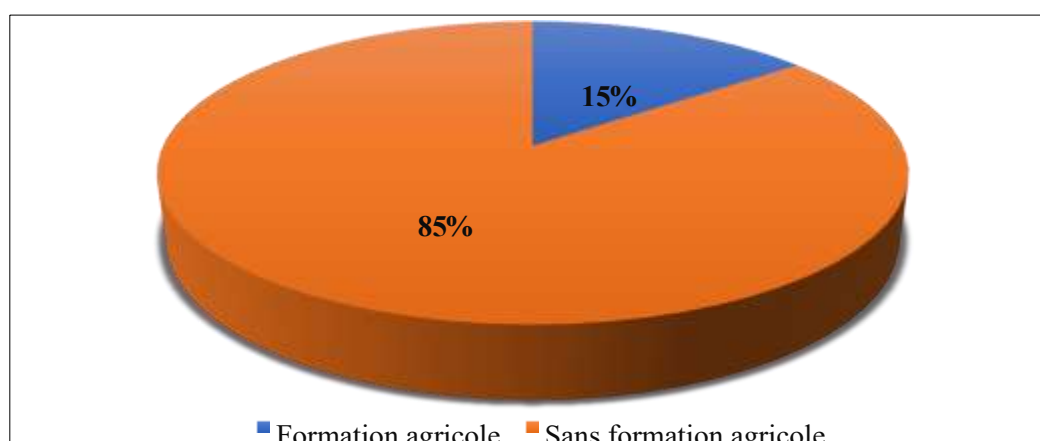


Source : nos enquêtes, 2025

Dans la sous-préfecture de Vavoua, seulement 15,2 % des rizicultrices ont bénéficié d'une formation technique, tandis que 84,8 % demeurent non formées. Ce constat révèle un déficit

criant d'accès à l'information agricole essentielle. Les disparités entre les localités sont également notables : Koudougou affiche le meilleur taux de femmes formées (26,7 %), suivi de Gouabafla (14,3 %), alors que Dyla présente la proportion la plus faible avec seulement 7,9 %. S'agissant de l'encadrement technique, seuls 9 % des femmes bénéficient d'un accompagnement régulier, contre 90,5 % qui n'ont aucun suivi. Cette absence de soutien accentue leur vulnérabilité technique et limite l'adoption de bonnes pratiques culturales. Les localités de Bouhitafla et Koudougou concentrent les rares efforts d'encadrement, tandis que Dyla, Akanzakro et Gouabafla affichent des niveaux de suivi extrêmement faibles. La grande majorité des rizicultrices de la sous-préfecture de Vavoua n'a jamais bénéficié de formation agricole formelle. Cette situation limite leur capacité à adopter des techniques modernes de production, de gestion des sols ou encore d'utilisation rationnelle des intrants. La figure 3 présente la répartition des femmes selon qu'elles ont bénéficié d'une formation ou non.

Figure 3 : Répartition des femmes selon qu'elles ayant réussi une formation ou non dans la sous-préfecture de Vavoua



Source : Nos enquêtes, 2025

Dans la sous-préfecture de Vavoua, seulement 14,6 % des femmes ont bénéficié d'une formation agricole, contre 85,4 % qui n'en ont reçu aucune. Ce déséquilibre révèle une faible couverture des programmes de renforcement des capacités techniques. Un tel déficit de formation contribue à perpétuer des pratiques agricoles traditionnelles peu rentables et entrave l'adoption d'innovations technologiques, telles que l'utilisation d'intrants améliorés ou la gestion durable des sols. À l'échelle spatiale, ce constat demeure identique dans l'ensemble des localités. La carte 13 permet d'observer cette répartition géographique.

2.2.2. Utilisation d'outils archaïque

En raison de l'insuffisance des ressources financières, du manque d'accès aux équipements modernes et de la faiblesse du soutien institutionnel, la majorité des femmes continuent

d'utiliser des outils rudimentaires tels que la daba, la houe ou la machette pour les travaux de labour, de sarclage et de récolte.

Tableau 4 : Types d'outils et leur taux d'utilisation dans les espaces rizicole

Type d'outil utilisé	Pourcentage d'utilisatrices (%)
Daba (houe traditionnelle)	25,60%
Coupe-coupe (machette)	22,80%
Houe plate	17,80%
Pioche	13,50%
Arrosoir	10,00%
Brouette	5,00%
Motopompe (pour irrigation)	1,70%
Batteuse manuelle	1,10%
Aucun outil spécifique	2,60%

Source : Nos enquêtes, 2025

Ces outils s'avèrent peu adaptés aux exigences de la riziculture intensive, entraînant une pénibilité accrue, un rendement limité ainsi qu'une forte consommation de temps et d'énergie. Cette réalité est d'autant plus marquée dans des localités telles que Dyla et Bonoufla, où les femmes mettent en valeur de vastes superficies sans aucun recours à la mécanisation. À Koudougou, quelques tentatives d'introduction de motopompes ou de batteuses sont restées marginales, faute de formation adéquate et de moyens de maintenance. L'absence de coopératives structurées, capables de mutualiser l'acquisition de petits équipements, aggrave cette situation. Pour moderniser durablement la filière rizicole féminine, il devient donc impératif de promouvoir l'accès à des technologies appropriées et à coût réduit, tout en garantissant un encadrement technique de proximité.

2.3. Difficultés d'accès à des infrastructures rurales

Au-delà des contraintes techniques et productives, la performance de la filière rizicole féminine à Vavoua se heurte à un environnement infrastructurel particulièrement précaire. L'isolement géographique des zones de production et l'absence d'équipements de conservation constituent des goulots d'étranglement qui annihilent une grande partie des efforts fournis lors des phases de culture. Cette section analyse les obstacles structurels qui freinent la valorisation économique du riz, en mettant l'accent sur la dégradation du réseau routier et le déficit criant en infrastructures de stockage et de transformation.

2.3.1. Difficultés d'accès aux marchés (routes, transports), un véritable casse-tête pour les femmes

Dans la sous-préfecture de Vavoua, le réseau routier rural est fortement dégradé, particulièrement durant la saison des pluies où la pratique des pistes devient incertaine. Cette défaillance des infrastructures de transport constitue un frein majeur à l'évacuation des récoltes

vers les centres de commercialisation. La carte 3 présente l'état des voies de communication dans la sous-préfecture de Vavoua.

Carte 3 : État routes dans la sous-préfecture de Vavoua



Source : INS, 2021/ nos enquêtes, 2025

Réalisation : M. LOUBAO, 2025

Il ressort de cette carte que l'état des routes dans la sous-préfecture de Vavoua constitue une contrainte majeure au développement agricole. Le réseau routier est essentiellement composé de pistes en terre ou latéritiques reliant les localités de Bouhitafla, Bonoufla, Dyla, Koudougou, Akanzakro et Gouabafla au chef-lieu, ainsi qu'aux différents marchés de collecte. Ces voies non bitumées, dont la longueur varie de 5 à 15 kilomètres selon la localité, deviennent quasi impraticables durant la saison pluvieuse, entraînant un isolement critique des zones de production. À titre d'exemple, la piste menant à Akanzakro est fortement dégradée ; la formation de bourbiers y retarde considérablement l'acheminement des intrants et la commercialisation du riz. À Dyla et Koudougou, les productrices déplorent la lenteur des déplacements et les difficultés à transporter les récoltes, souvent réduites à l'usage du vélo ou de la moto.

Le manque d'entretien régulier, combiné à l'absence de voies secondaires aménagées vers les bas-fonds rizicoles, aggrave la pénibilité du travail féminin. En définitive, la dégradation du

réseau routier entrave l'accès aux services d'encadrement agricole ainsi qu'aux marchés hebdomadaires, réduisant ainsi significativement les revenus des femmes productrices.

2.3.2. Manque d'infrastructures de stockage et de transformation adaptées aux femmes

La capacité des femmes rizicultrices à tirer un meilleur profit de leurs activités reste entravé par l'absence ou l'inadaptation des infrastructures de stockage et de transformation. Ce déficit d'équipements, tant en termes de capacité que de proximité, entraîne d'importantes pertes post-récolte, une détérioration de la qualité du grain et une faible compétitivité sur les marchés locaux. Le tableau 5 présente l'inventaire des infrastructures de stockage et de transformation disponibles dans la sous-préfecture de Vavoua.

Tableau 5 : Infrastructures de stockage et de transformation adaptées aux femmes par localité dans la sous-préfecture de Vavoua

Localité	Présence de magasin de stockage	Capacité de stockage (en sacs de 100 kg)	Présence de décortiqueuse	Présence d'étuveuse	Accessibilité pour les femmes
Vavoua	Oui (privé)	40	Oui (privé, payant)	Non	Moyenne (coût modéré)
Bouhitafla	Non	-	Non	Non	Faible
Bonoufla	Oui (privé)	50	Oui (privé, payant)	Non	Moyenne (coût élevé)
Dyla	Non	-	Non	Non	Très faible
Koudougou	Oui(communautaire)	100	Oui(communautaire)	Non	Bonne
Akanzakro	Non	-	Non	Non	Faible
Gouabafla	Oui (privé)	30	Non	Non	Faible

Source : nos enquêtes, 2025

L'analyse de ce tableau révèle que, dans la sous-préfecture de Vavoua, seules les localités de Bonoufla et de Gouabafla disposent de magasins de stockage. Toutefois, ces infrastructures sont à usage privé et leurs capacités demeurent limitées (respectivement 50 et 30 sacs). La localité de Koudougou se distingue par la présence d'un magasin communautaire d'une capacité supérieure (100 sacs) et d'une décortiqueuse accessible, ce qui en fait la zone la mieux dotée. À l'inverse, Bouhitafla, Dyla et Akanzakro sont totalement dépourvues d'infrastructures, exposant ainsi les productrices à d'importantes pertes post-récolte. Par ailleurs, aucune localité ne dispose d'étuveuse, équipement pourtant essentiel à l'amélioration de la qualité marchande du riz. De manière générale, l'accessibilité aux équipements demeure faible, voire très faible pour les femmes, en raison des coûts d'acquisition élevés, du manque de financement ou du caractère privé des installations existantes.

3. Discussion

L'accès des femmes aux ressources agricoles dans la sous-préfecture de Vavoua demeure extrêmement restreint, une réalité qui s'inscrit dans un contexte national alarmant. Selon UN Women (2024 : 3), bien que les femmes assurent 75 % de la production alimentaire de base en Côte d'Ivoire, seules 5 % d'entre elles ont accès à la propriété foncière. À Vavoua, cette insécurité est palpable : les femmes accèdent souvent à la terre par le biais de leurs conjoints, ce qui fragilise la pérennité de leurs exploitations (M. Kone, 2022 : 45). Cette précarité foncière est aggravée par des normes coutumières qui leur attribuent des parcelles plus petites et moins fertiles que celles des hommes (M. C. Kouakou et A. Traoré, 2024 : 18). Par ailleurs, l'accès aux intrants (semences améliorées, engrais) reste un défi majeur en raison d'un faible pouvoir d'achat et de l'absence de dispositifs adaptés (A. Konaté et M. Diallo, 2023 : 22). Cette vulnérabilité économique est renforcée par l'exclusion des systèmes bancaires formels, contraignant les rizicultrices à recourir aux tontines, des mécanismes informels moins sécurisés (ONU Femmes, 2020 : 1). Comme le souligne la Banque Africaine de Développement (BAD, 2023 : 19), l'absence de droits fonciers sécurisés rend ces femmes particulièrement vulnérables aux changements climatiques, limitant leur capacité à adopter des innovations technologiques.

Le gap de productivité observé entre les sexes s'explique également par un accès inégal aux services d'appui. Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA, 2024 : 28) note que la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles réduit leur influence sur les politiques de vulgarisation. À Vavoua, cette marginalisation se traduit par un faible accès aux formations techniques et aux ressources énergétiques. A. N'guessan et J. P. Kouadio (2025 : 12) ajoutent que ce manque de renforcement des capacités creuse l'écart de rendement, la productivité féminine étant estimée inférieure de 21 % à celle des hommes (L. C. Hinnou et al, 2016 : 3). L'utilisation d'outils rudimentaires reste la norme, faute de moyens pour accéder à la mécanisation. Le Forum sur la Révolution Verte en Afrique (AGRF, 2023 : 7) insiste sur l'urgence de garantir un accès équitable aux outils de productivité pour briser ce cycle. Pour F. Traoré et I. Sanogo (2024 : 30), seule une approche intégrée du genre dans les politiques agricoles permettrait de sécuriser les droits des femmes et de renforcer leur participation aux formations techniques.

L'accès aux marchés et aux infrastructures de stockage constitue le dernier "goulot d'étranglement". L'Agence Française de Développement (AFD, 2023 : 12) rappelle que 75 % des femmes rurales vivent sous le seuil de pauvreté, impactées par l'enclavement et le manque d'infrastructures adaptées. Au-delà des obstacles matériels, les contraintes sont profondément

socioculturelles. La charge domestique incombe à 90 % aux rizicultrices, réduisant drastiquement leur temps disponible pour les activités productives (R. Toussounon et al, 2015 : 4). Malgré ces barrières structurelles, les femmes de Vavoua font preuve de résilience à travers des stratégies d'adaptation telles que l'innovation organisationnelle et la sous-traitance. Toutefois, ces dynamiques restent insuffisantes sans une volonté politique forte visant à transformer les lois actuelles et les pratiques culturelles restrictives (AGRF, 2023 : 7).

Conclusion

L'étude menée dans la sous-préfecture de Vavoua met en lumière la complexité et la profondeur des obstacles qui freinent l'épanouissement économique des femmes rizicultrices. Bien que ces dernières occupent une place centrale dans la sécurité alimentaire locale, elles restent prisonnières d'un système de production marqué par une précarité multidimensionnelle.

Les investigations de terrain révèlent que les barrières à l'entrée sont d'abord structurelles et foncières. L'accès à la terre, régi par des normes coutumières restrictives, maintient les femmes dans un statut d'usufruitières précaires, les excluant de fait des circuits de financement formels. À cela s'ajoute une marginalisation technique : le faible taux d'encadrement et l'absence de mécanisation adaptée condamnent les productrices à une agriculture de subsistance, physiquement éprouvante et peu rentable. Enfin, l'enclavement géographique et le déficit d'infrastructures de stockage et de transformation (étuveuses, décortiqueuses) annihilent la valeur ajoutée de leur production, les rendant dépendantes d'intermédiaires qui captent l'essentiel des profits.

La modernisation de la filière rizicole féminine à Vavoua repose sur une stratégie intégrée agissant sur trois leviers : la sécurisation foncière par l'application de la loi rurale et la sensibilisation coutumière ; la levée du verrou technologique via une mécanisation légère et un accès facilité aux intrants ; et le renforcement des capacités par un encadrement technique de proximité. Enfin, le désenclavement des zones de production et l'installation d'unités de stockage et de transformation (étuvage) sont indispensables pour réduire les pertes post-récolte, valoriser la production et garantir l'autonomie financière des productrices face aux intermédiaires.

Références bibliographiques

AFD (Agence Française de Développement), 2023, *Évaluation de la pauvreté rurale et accès aux ressources des femmes en Afrique de l'Ouest*, Paris, Éditions AFD, 54 p.

AGRF (Africa Agriculture Status Report), 2023, *Renforcer l'accès des femmes aux terres et aux outils : Actes du Forum sur la Révolution Verte en Afrique*, Nairobi, AGRF, 42 p.

BAD (Banque Africaine de Développement), 2019, *Le profil de genre en Côte d'Ivoire : lever les barrières à l'inclusion économique*, Abidjan, BAD, 38 p.

BAD (Banque Africaine de Développement), 2023, *Genre, droits fonciers et vulnérabilité climatique en Afrique*, Abidjan, BAD, 65 p.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2023, *Le statut des femmes dans les systèmes agroalimentaires*, Rome, FAO, 192 p.

FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole), 2024, *Rapport annuel sur le conseil agricole et l'autonomisation des femmes*, Abidjan, FIRCA, 76 p.

HINNOU Léonard Clessi, MONGBO Roch L. et AGBOH-NOAMESHIE Adélaïde R., 2016, « Analyse des contraintes à la participation des femmes dans la riziculture en Afrique. », *Revue Africaine de Riziculture*, n°04, p.1-15.

KONATÉ Amadou et DIALLO Mariam, 2023, « Accès aux services financiers et intrants : quels défis pour les femmes rurales ? », *Journal du Développement Rural*, n°12, p. 20-35.

KONÉ Moussa, 2022, *Défis de la riziculture moderne en zone soudano-sahélienne*, Rome, FAO, 112 p.

KOUAKOU Marc Christian et TRAORÉ Aminata, 2024, « Inégalités de genre et productivité rizicole dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. », *Annales de l'Université de Bouaké*, n°22, p.14-28.

N'GUESSAN Adèle et KOUADIO Jean-Paul, 2025, « Innovations technologiques et écarts de rendement entre les sexes en milieu rural. », *Revue Géographique de l'Afrique de l'Ouest*, n°18, p.10-24.

ONU Femmes (UN Women), 2020, *AgriFED : Programme de réponse à la COVID-19 pour les agricultrices au Sénégal*, Dakar : UN Women, 12 p.



TOUSSOUNON Rodrigue, ADJANOHOUN Augustin et SINSIN Bernard, 2015, « Analyse des contraintes de la production rizicole et les stratégies d'adaptation des productrices dans la commune de Gogounou (Bénin) », *African Journal of Applied Biology*, vol. 6, n° 1, p.45-60.

MINAGRI (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural), 2020, *Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR 2) 2020-2030*, Abidjan, Ministère de l'Agriculture, 56 p.

SANGARÉ Abdoulaye, AMANI N'Guessan Georges et KOFFI Konan, 2009, *Analyse du secteur agricole en Côte d'Ivoire : Enjeux et perspectives de relance*, Abidjan, Rapport de synthèse du Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES), 68 p.